

AFFAIRE N° 12.

OBJET : TRANSFERT CREDITS M.I.

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité propose de différer la 2ème tranche d'assainissement de la rue Eudoxie Nonge pour laquelle une subvention de 300 000 F avait été affectée.

Afin de ne pas perdre le bénéfice de ce crédit, je vous propose de le transférer sur les opérations suivantes :

! OPERATIONS	! Coût ! des ! travaux	! Montant ! de la ! subvention	! Emprunt ! CDC et ! CRCAMR
! Eclairage public 5è tranche ! 2ème phase	! 500 000	! 100 000	! 400 000
! Construction de caniveaux ! couverts	! 1 000 000	! 200 000	! 800 000

Je vous demande de m'autoriser à solliciter les subventions et emprunts correspondants.

Je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE

Reçu à la Préfecture  
de La Réunion  
Le 20 octobre 1982